



Jeu-Concours

ouverture 2015

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS EN METTANT UNE CROIX DANS LA CASE DE LA BONNE RÉPONSE

1 - La reproduction de la truite se passe :

- en hiver au printemps en été

2 - Avec quel organe respirent les poissons ? :

- les opercules les branchies les narines

3 - Le liquide gluant qui recouvre tous les poissons s'appelle :

- la sécrétion natatoire le liquide aquifère le mucus

4 - La ligne latérale, présente chez tous les poissons :

- sert à évacuer l'eau du poisson après filtration et récupération de l'oxygène
 est un prolongement du squelette et notamment de la colonne vertébrale sert à repérer les vibrations

5 - Sur le Lac de Serre-Ponçon, il est possible de pêcher :

- toute l'année pour tous les poissons toute l'année excepté les Salmonidés à partir du 1^{er} mai

6 - Le black-bass, poisson récemment introduit dans le plan d'eau d'Embrun appartient à la famille des :

- Percidés Centrarchidés Exocidés

7 - La stratégie adaptative d'imitation permettant aux poissons de se confondre avec leur environnement est appelée

- le mimétisme le neutralisme le commercialisme

8 - Dès 2015, dans certains lacs d'altitude pêchables des Hautes-Alpes, le Cristivomer va être introduit. Sa taille limite de capture (appelée la maille) est de :

- 18 cm 20 cm 35 cm

9 - La zone de changement rapide de température entre les eaux de surface et les eaux profondes d'un lac s'appelle :

- la thermocline l'épilimnion l'hypolimnion

10 - Question subsidiaire pour départager les vainqueurs :

Ce "Jeu-concours Ouverture 2015" va recevoir un certain nombre de participants.

Selon vous, combien ? participants



Nom :

Prénom : Age :

Adresse :

Code postal:.....

Téléphone :

E-mail :

Date & Signature : (des parents pour les mineurs)

• RÈGLEMENT DU CONCOURS :

Les trois premiers gagnants recevront :

Un équipement « lancer » canne + moulinet et votre Carte de pêche.

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne titulaire ou non de sa carte de pêche.

Chaque participant ne pourra envoyer qu'un bulletin réponse à son nom.

La participation à ce concours implique l'acceptation du règlement déposé au siège de la Fédération.

Les bulletins de réponses correctes seront départagés par la question N°10.

Chaque bulletin doit être envoyé par la poste - plié, scotché ou mis sous enveloppe - au siège de la Fédération de pêche des Hautes-Alpes : 16 av. Jean Jaurès "Vapincum II" - 05000 GAP

• Date limite de réponse : Dimanche 17 Mai 2015 •

GAGNEZ
un équipement « lancer »
(canne + moulinet)
et la carte de pêche



Jeu-Concours ouverture 2015

Organisé par les
Associations locales de Pêche
et la
Fédération des Hautes-Alpes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Plier sur les pointillés, rabattre et scotcher pour les envois sans enveloppe (ne pas agrafez - merci)

timbre
tarif
lettre
verte



16 av. Jean Jaurès - "Vapincum II"
05000 - GAP

Scotcher ici

Scotcher ici

Scotcher ici